

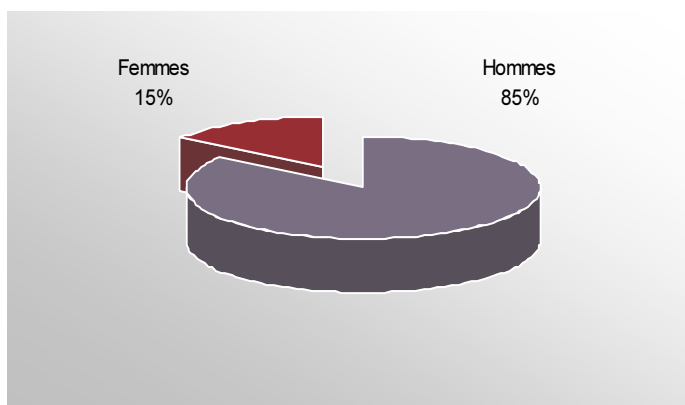
# ELEMENTS DE CONNAISSANCES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES



## 11<sup>ème</sup> PROMOTION DE PREMIERS SURVEILLANTS

Les données suivantes sont basées sur un effectif de 180 élèves dont 153 hommes et 27 femmes

**Graphique 1 : Structure par sexe**  
Proportions



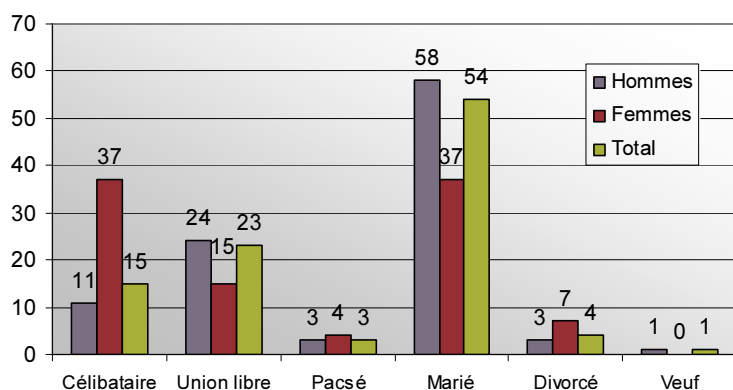
La 11<sup>ème</sup> promotion de premiers surveillants compte 15% de femmes. Depuis 3 ans, cette proportion augmente régulièrement. Cette évolution provient probablement d'un effet de structure. En effet, suite à la féminisation des promotions de surveillants, amorcée il y a quelques années, un nombre plus élevé de femmes présente maintenant l'ancienneté requise pour passer le concours interne.

L'âge moyen est de 35,2 ans. L'écart entre les hommes et les femmes est assez important puisque l'âge moyen des premiers est de 35,6 ans contre 33,1 ans pour les secondes, soit 2,5 ans de moins.

**Tableau 1 : Structure par groupe d'âges**  
Effectifs et proportions

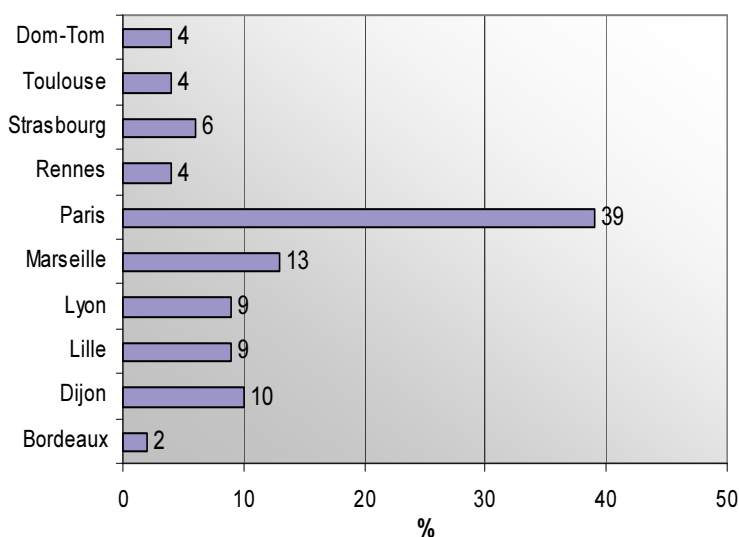
GROUPES D'AGES	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
19-24	0	0	0	0	0	0
25-29	19	12	9	33	28	16
30-34	63	41	10	37	73	40
35-39	39	26	4	15	43	24
40-44	23	15	4	15	27	15
45-49	8	5	0	0	8	4
50 et plus	1	1	0	0	1	1
<b>Total</b>	<b>153</b>	<b>100</b>	<b>27</b>	<b>100</b>	<b>180</b>	<b>100</b>

**Graphique 2 : Situation matrimoniale**  
Proportions



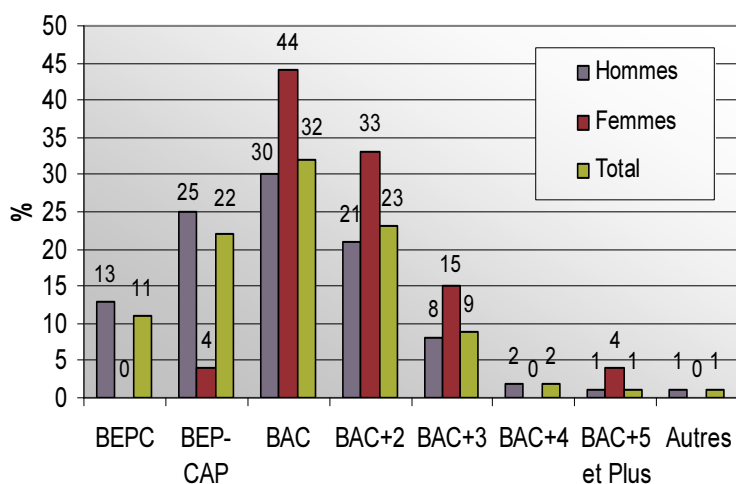
Plus d'un élève sur deux est marié (54%). Toutefois, des différences par sexe peuvent être observées puisque 58% des hommes appartiennent à cette catégorie contre seulement 37% des femmes. La catégorie « union libre » affichant par ailleurs une tendance identique, la proportion de femmes célibataires est beaucoup plus élevée – rapport de 1 à 3 – que celle des hommes de la même catégorie (37% contre 11%).

**Graphique 3 : Directions régionales**  
Proportions



A titre de comparaison, 51% des élèves surveillants de la 162<sup>ème</sup> promotion étaient célibataires (46% des hommes et 59% des femmes), soit une proportion trois fois plus importante que celle des élèves premiers surveillant. Cette observation laisse à penser qu'un grand nombre de surveillants, célibataires en début de carrière, décident de vivre en couple - mariés ou non - après la prise de leur fonction.

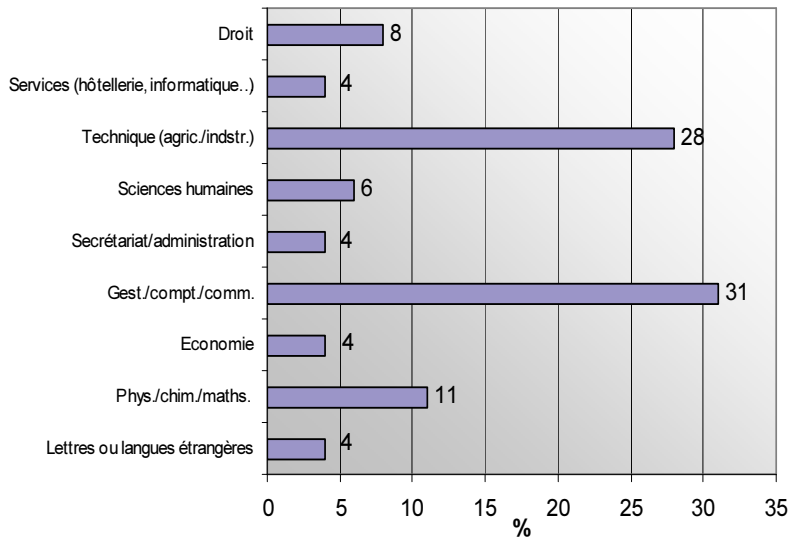
**Graphique 4 : Diplôme le plus élevé obtenu**  
Proportions



40% des élèves proviennent de la direction régionale de Paris qui se détache nettement des autres D.R. Viennent ensuite les directions régionales de Marseille (13%), Dijon (10%), Lyon et Lille (9%). Les autres D.R., ne dépassant pas 6% des effectifs, sont peu représentées. Des observations identiques ont été constatées dans les dernières promotions.

67% des élèves possèdent au moins le baccalauréat, soit 8% de plus que la dernière promotion de premiers surveillants. Par ailleurs, comparativement à la 10<sup>ème</sup> promotion, la proportion d'élèves diplômés du supérieur a augmenté de 15 points. 62% des hommes sont bacheliers contre 96% des femmes, soit un écart de 34%. Plus d'une femme sur deux possède un diplôme du supérieur (52%).

**Graphique 5 : Nature des diplômes obtenus**  
Proportions

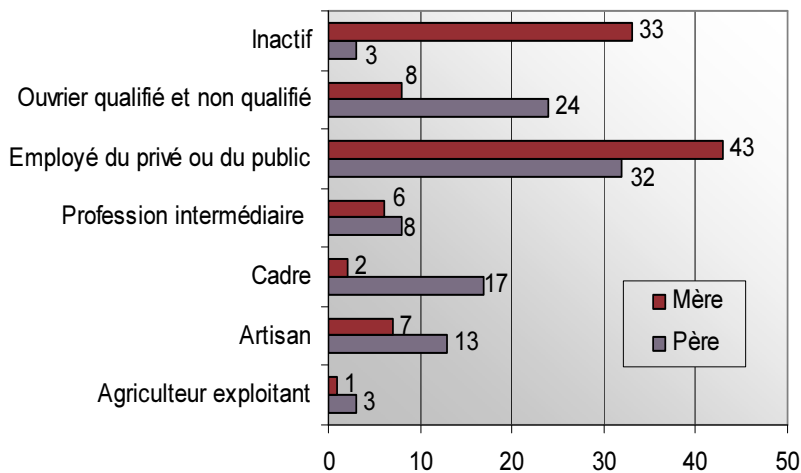


La majorité des diplômes obtenus par les élèves appartient aux filières technique et de gestion/comptabilité/commerce. Loin derrière, la catégorie physique/chimie/mathématiques apparaît ensuite précédant celle du droit et des sciences humaines. Les domaines du service, du secrétariat, de l'économie et des langues sont peu représentés.

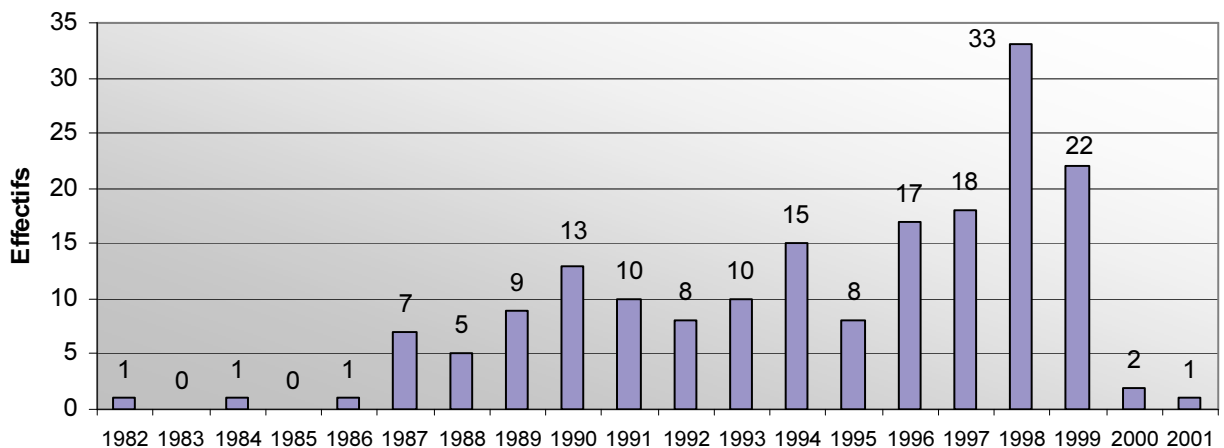
La structure de cette promotion par origine socioprofessionnelle n'indique pas de grands changements, plus de 50% des élèves étant originaires de familles d'employés et d'ouvriers. On note toutefois une représentativité relativement élevée des pères « cadre », 17%. Cet indicateur ne dépassait effectivement pas les 10% dans les deux dernières promotions.

Ces élèves ont intégré l'administration pénitentiaire entre 1982 et 2001, soit une ancienneté variable de 3 à 22 ans. 50% d'entre eux sont entrés entre 1996 et 1999. Avec les données des graphiques précédents, ces informations indiquent la variété des profils et l'absence de carrières standardisées.

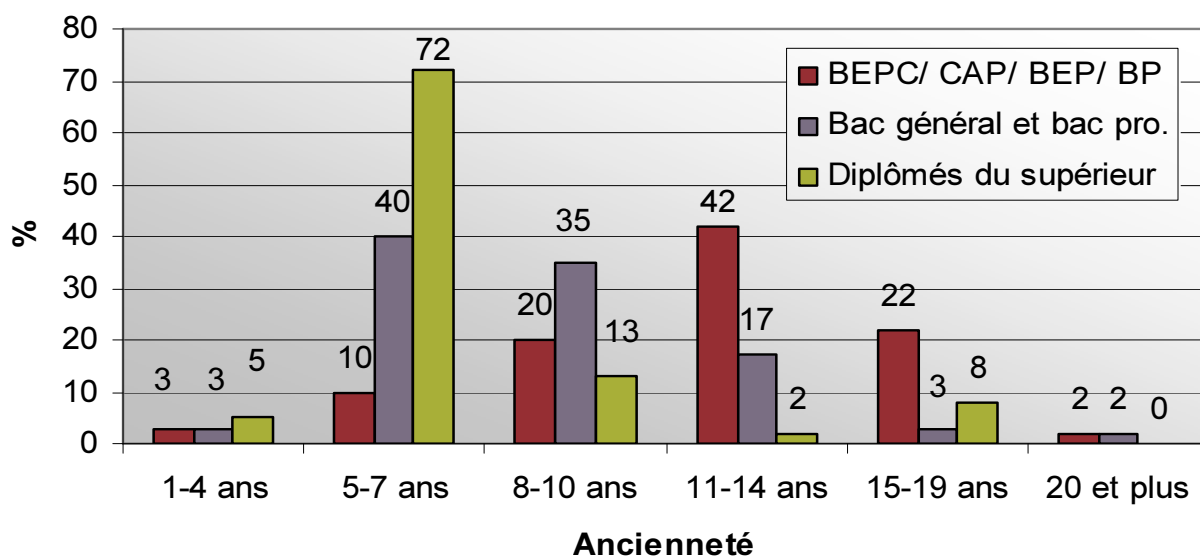
**Graphique 6 : Origine socioprofessionnelle**  
Proportions



**Graphique 7 : Date d'entrée dans l'administration pénitentiaire**  
Effectifs



**Graphique 8 : Ancienneté dans le dernier grade et diplôme**  
Proportions



Le graphique ci-dessus présente l'ancienneté des élèves selon le diplôme. Afin de faciliter la lecture et de faire ressortir les grandes tendances, trois catégories de diplômes ont été constituées : les détenteurs d'un BEPC/CAP/BP, ceux d'un baccalauréat et les diplômés du supérieur.

L'idée de la construction d'un tel graphique est de montrer l'influence des cursus scolaires sur l'évolution de la carrière dans l'administration pénitentiaire et, plus précisément, de porter un regard rétrospectif sur la durée qui sépare l'entrée de ces élèves dans l'administration pénitentiaire en tant que surveillant – la totalité d'entre eux ayant intégré l'institution dans ce métier – et le passage du concours de premier surveillant.

Les calculs des proportions qui apparaissent sur le graphique ont été effectués pour chaque groupe de diplômés. On peut ainsi lire que 72% des élèves de cette promotion, diplômés du supérieur, ont passé le concours de premier surveillant après avoir exercé le métier de surveillant durant une période de 5 à 7 ans, alors que seuls 10% du premier groupe (BEPC/CAP/BP) et 40% du second groupe (baccalauréat) se trouvent dans cette situation. Globalement, on peut donc penser que plus le diplôme est élevé, plus la probabilité de passer rapidement un concours et de monter dans la hiérarchie est importante.

Toutefois, seule l'étude du niveau des diplômés de l'ensemble des surveillants en poste permettrait de le démontrer.